

CHAMBRE CIVILE TGI

Audience du Vendredi 12 Avril 2024 à 08H30

COMPOSITION DE LA COUR

Salle

Président : **CHEVRIER Patrick**Conseiller : **FLAUSS Pauline**Conseiller : **FRAVETTE Laurent**Greffier : **HAFEJEE Sarah**

Audience ouverte à 08H30

AUDIENCES

	N° RG	Parties	Décision
1	21/01599 (Plai)	<p>Convocation à 08h30</p> <p>Nature d'affaire : 54G Demande d'exécution de travaux, ou de dommages-intérêts, formée par le maître de l'ouvrage contre le constructeur ou son garant, ou contre le fabricant d'un élément de construction</p> <p>Nature particulière : 0A Sans procédure particulière</p> <p>Compagnie d'assurance LA COMPAGNIE CASUALTY AND GENERAL INSURANCE COMPAN Y EUROPE LIMITED</p> <p>Me Catherine DELRIEU - SELARL CATHERINE DELRIEU - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>c)</p> <p>S.A.R.L. ATELIER D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE MICHEL REYNAU D (2APMR)</p> <p>Me Tania LAZZAROTTO - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Mutuelle MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANCAIS (MAF)</p> <p>Me Tania LAZZAROTTO - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.S. LABORATOIRE D'ARCHITECTURE BIOCLIMATIQUE REUNION A NCIENNEMENT DENOMEE SARL PERRAU ARCHITECTURE</p> <p>Me Tania LAZZAROTTO - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Compagnie d'assurance LA MAF Prise en sa qualité d'assureur de la SARL ANTOINE PERRAU ARCHITECTURE</p> <p>Me Tania LAZZAROTTO - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.R.L. GECP</p> <p>Compagnie d'assurance LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S OF LONDON agissant en France par l'intermédiaire de son mandataire général la SAS LLOYD'S FRANCE, prise à la même adresse et représentée par son représentant en exercice</p> <p>Me Laurent PAYEN - SELARL PAYEN - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.E.L.A.R.L. HIROU Prise en sa qualité de liquidateur judiciaire de la Société CCR SARL (CHARPENTE COUVERTURE REUNION)</p> <p>S.A. SMA prise en la personne de son représentant légal en exercice. Prise en sa qualité d'assureur des sociétés CCR et ATEC.</p> <p>Me Guillaume jean hyppo DE GERY - SELARL GERY-SCHAEPMAN - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.S. SOCOTEC-REUNION</p> <p>Me Cécile BENTOLILA - SCP</p> <p>CANALE-GAUTHIER-ANTELME-BENTOLILA - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.C.P. DELPHINE RAYMOND Es qualité de mandataire judiciaire de la SAS ATEC</p> <p>Compagnie d'assurance LA SMABTP DEVENUE SMA Prise en sa</p>	

N° RG	Parties	Décision
	<p>qualité d'assureur de la Société ATEC Me Guillaume jean hyppo DE GERY - SELARL GERY-SCHAEPMAN - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.R.L. AGENCE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS DE TRAITEMENT C ONTRE LE FEU (ADPTCF)</p> <p>S.E.L.A.R.L. BOUVET & GUYONNET Liquidateur de la SAS EURO LAMELLE</p> <p>S.A. MMA IARD SA MMA IARD SA venant aux droits de la société COVEA RISKS Me Patrice SANDRIN - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.S. RULLIER DISTRIBUTION LA SAS RULLIER DISTRIBUTION, Société par Actions Simplifiées au Capital de 740.000 €, inscrite au RCS de Niort sous le numéro 402 493 787, ayant son siège social situé 6, rue de la Laiterie 79110 CHEF BOUTONNE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal demeurant en cette qualité au siège social. Me Caroline BOBTCHEFF - SELARL CAROLINE BOBTCHEFF - Avocat au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.S. CHARPENTE INDUSTRIELLE LAMELLE COUVERTURE (CILC) SAS au capital de 550 350,00 € immatriculée sous le numéro 389 060 666 du registre du commerce et des sociétés de POITIERS ayant son siège 7 Rue Jean Antoine CHAPTAL, Jaunay Clan, 86130 JAUNAY-MARIGNY, représentée par son Président en exercice domicilié audit siège en cette qualité Me Frédéric CERVEAUX - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A.R.L. VIENNOISE DE PRESERVATION DES BOIS</p> <p>S.A.R.L. BOIS DE BOUT</p> <p>S.A. ALLIANZ IARD SA au capital de 991 967 200,00 €, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n°542 110 291, prise en la personne de son Directeur Général en exercice, domicilié audit siège en cette qualité. (Recherchée en sa qualité d'assureur RCD de la Société BOIS DE BOUT).). Me Nathalie CINTRAT - Avocat au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Société LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S DE LONDRES LES SOUSCRIPTEURS DU LLOYD'S DE LONDRES, pris en qualité d'assureurs de la Société GECP, représentés par leur Mandataire Général pour la FRANCE, LLOYD'S FRANCE SAS, Société par actions simplifiées au capital social de 38 125.00 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 422 066 613 dont le siège est sis 8-10 Rue Lamennais 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège Me Céline CAUCHEPIN - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.A. SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTI ON (SODIAC) Me François AVRIL - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Compagnie d'assurance AXA FRANCE IARD assureur de la société SOCOTEC-REUNION Me Cécile BENTOLILA - SCP CANALE-GAUTHIER-ANTELME-BENTOLILA - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Société PRO TIMBER E.K</p>	

	N° RG	Parties	Décision
2	22/00923 (Plai)	<p>Convocation à 08h30</p> <p>Nature d'affaire : 54Z Autres demandes relatives à un contrat de réalisation de travaux de construction</p> <p>Nature particulière : 0A Sans procédure particulière</p> <p>S.C.I. LS 7 Société Civile Immobilière au capital de 100 €, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Denis de la Réunion (SIRENE : 530 760 545), représentée par son représentant légal en exercice domicilié audit siège, Me Léopoldine SETTAMA - AARPI VSH AVOCATS - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Société SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION Société Anonyme d'économie mixte, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de SAINT DENIS sous le numéro d'enregistrement 310 863 592, représentée par son représentant légal en exercice domicilié audit siège, Me Léopoldine SETTAMA - AARPI VSH AVOCATS - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>c)</p> <p>Société SCCV ROSSAN Me Isabelle MERCIER-BARRACO - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>S.C.P. DEV KOYTCHA - JULIE ABEL NOTAIRES ASSOCIES IMMATRICULEE AU RCS DE SAINT DENIS DE LA REUNION - RPRESENTEE PAR SES GERANTS EN EXERCICE Me Pierre HOARAU - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	
3	22/01467 (Plai)	<p>Convocation à 08h30</p> <p>Nature d'affaire : 38D Action en responsabilité exercée contre l'établissement de crédit pour octroi abusif de crédits ou brusque rupture de crédits</p> <p>Nature particulière : 0A Sans procédure particulière</p> <p>S.A. BANQUE FRANCAISE COMMERCIALE OCEAN INDIEN (BFCOI) Me Cécile BENTOLILA - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>c)</p> <p>Mme MICHALON Lydia Rohini Me Iqbal AKHOUN - SELARL IAVOCATS & PARTNERS - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. VAUGIER Clément Me Iqbal AKHOUN - SELARL IAVOCATS & PARTNERS - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	

	N° RG	Parties	Décision
4	22/01532 (Plai)	<p>Convocation à 08h30</p> <p>Nature d'affaire : 60A Demande en réparation des dommages causés par des véhicules terrestres à moteur</p> <p>Nature particulière : 0A Sans procédure particulière</p> <p>M. HAMMED Samy Me Aurélien ROCHAMBEAU - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Radija MAROUF-ROUBA Epouse HAMMED Me Aurélien ROCHAMBEAU - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>M. HAMMED Salmân Me Aurélien ROCHAMBEAU - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION M. Samy HAMMED Mme Radija MAROUF-ROUBA</p> <p>Melle HAMMED Emma Me Aurélien ROCHAMBEAU - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION M. Samy HAMMED Mme Radija MAROUF-ROUBA c)</p> <p>S.A. MONCEAU GENERALES ASSURANCE Me Emmanuelle BLANC NOEL - Avocat au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>Caisse CPAM DE LA GIRONDE</p>	
5	22/01644 (Plai)	<p>Convocation à 08h30</p> <p>Nature d'affaire : 63A Demande en réparation des dommages causés par l'activité médicale ou para-médicale</p> <p>Nature particulière : 0A Sans procédure particulière</p> <p>M. SUDDOO Kamell Me Christel VIDELO CLERC - Avocat au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION c)</p> <p>M. BARON Jean-François Me Alexandra MARTINEZ - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Caisse CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DU PUY DE DÔME venant aux droits et obligations du RSI et de la CLDSSTI, Me Elise QUINTRIE LAMOTHE - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>Société MEDICAL INSURANCE COMPANY LIMITED La MEDICAL INSURANCE COMPANY LIMITED, Assureur des Docteurs BARON et CAIX (décédé), Société de droit irlandais dont le siège social est sis 13, Fitz William Street Upper – DUBLIN 2 – IRELAND, prise en la personne de son représentant légal en France, la SAS FRANCOIS BRANCHET, Société par actions simplifiée inscrite au R.C.S de Grenoble sous le n° Siret 443 093 364, dont le siège est sis 35 avenue du Granier - 38240 MEYLAN, prise en la personne de son Directeur Général domicilié es-qualité audit siège Me Alexandra MARTINEZ - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	

	N° RG	Parties	Décision
6	22/01810 (Plai)	<p>Convocation à 08h30</p> <p>Nature d'affaire : 58G Demande en paiement de l'indemnité d'assurance dans une assurance de personnes</p> <p>Nature particulière : 0A Sans procédure particulière</p> <p>Société GROUPAMA OCEAN INDIEN GROUPAMA OCEAN INDIEN, Caisse Régionale de Réassurance Mutuelle Agricole de la Réunion, Entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT DENIS (REUNION) sous le n° 314 635 319, dont le siège social est situé au 7 rue André Lardy BP 103 - 97438 SAINTE MARIE, représentée par son Directeur Général en exercice domicilié en cette qualité audit siège.</p> <p>Me Mikaël YACOUBI - SELARL GAELLE JAFFRE ET MIKAEL YACOUBI - Avocat au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>c)</p> <p>Mme BRUNO Priscilla Marie Ghislaine</p> <p>Me Marie BRIOT - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	
7	22/01870 (Plai)	<p>Convocation à 08h30</p> <p>Nature d'affaire : 92B Demande relative au recouvrement des droits de douane à l'importation</p> <p>Nature particulière : 0A Sans procédure particulière</p> <p>S.A.S. GIORDANO INDUSTRIES OCEAN INDIEN</p> <p>Me Betty VAILLANT - SELARL BETTY VAILLANT - Avocat au barreau de SAINT-PIERRE-DE-LA-REUNION</p> <p>c)</p> <p>DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE LA RE Prise en la personne de son Directeur.</p> <p>Me Céline CAUCHEPIN - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	

	N° RG	Parties	Décision
8	23/00153 (Plai)	<p>Convocation à 08h30</p> <p>Nature d'affaire : 90A Demande en décharge ou en réduction des droits relatifs au commerce et à la circulation des boissons</p> <p>Nature particulière : 0A Sans procédure particulière</p> <p>S.A.S. LILLE DE LA REUNION Prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège</p> <p>Me Isabelle MERCIER-BARRACO - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p> <p>c)</p> <p>DIRECTION REGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS DE LA RE Prise en la personne de son Directeur</p> <p>Me Céline CAUCHEPIN - Avocat au barreau de SAINT-DENIS-DE-LA-REUNION</p>	

LE GREFFIER,

LE PRESIDENT,